

ORGANISATION PEDAGOGIQUE : FORMATION CONDUITE - CATEGORIE AM – OPTION QUADRICYCLE

La formation Conduite de la catégorie AM a pour objectif :

- De bénéficier de cours de conduite avec une pédagogie adaptée aux besoins et capacités du stagiaire.
- D'accompagner le stagiaire dans son parcours conduite pour s'assurer de la progression et éviter les ruptures de parcours.
- De préparer l'apprentissage et développer les pré-requis à l'obtention d'une attestation de suivi de la formation option quadricycle

Cette formation s'adresse au public éligible à l'auto-école solidaire et nécessite les pré-requis suivants :

- Avoir réalisé un bilan mobilité comprenant une évaluation initiale de conduite (préconisation post bilan mobilité)
- Avoir obtenu l'ASSR 1 ou l'ASSR 2 ou l'ASR
- Fiche de liaison

ETAPES Objectifs	CONTENU Objectifs opérationnels – Contenu - Méthodes et outils	Durée	Calendrier
---------------------	---	-------	------------

<p><u>I-COURS DE CONDUITE EN PRESENTIEL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • A Aurillac 	<ul style="list-style-type: none"> › Effectuer un positionnement individuel sur la base de l'évaluation initiale de conduite réalisée en amont par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, afin d'évaluer les besoins › Remplir le questionnaire préalable à la formation › Présenter la formation lors de la première heure › Créer un climat de confiance pour que le stagiaire se sente à l'aise afin d'évoquer ses difficultés › Dispenser des leçons de conduite sur une voiture sans permis, conformément au Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne et selon les objectifs généraux (<i>cf. contenu détaillé en annexe</i>) › Informer sur le livret d'apprentissage remis au stagiaire <p>Un accompagnement individuel est proposé en fonction des besoins du stagiaire. Il est réalisé conjointement par une référente de parcours, salariée de l'AFAPCA et un enseignant de conduite et de la sécurité routière.</p> <p>Un enseignant de la conduite et de la sécurité routière qualifié encadre la formation et est présent durant toute sa durée afin de répondre aux diverses questions du stagiaire.</p>	<p>8h minimum 2 jours minimum – 4h maximum par jour</p>	<p>A définir</p>
--	---	---	------------------

2 - EVALUATION

<ul style="list-style-type: none">Effectuer un suivi individualisé au début, à mi-parcours et à la fin de la formation du stagiaire	<ul style="list-style-type: none">Effectuer des évaluations des progrès et du nombre d'erreur réalisé lors des heures de pratique pour estimer la capacité ou non du stagiaire à obtenir l'attestation de suivi de formationProposer un bilan verbal et un retour d'expérience à l'issue de la leçon de pratique réaliséeRecueillir les ressentis des stagiaires et constater les progrès, en réalisant un entretien avec le référent de parcours et le stagiaire durant et à la fin de la formation <p>Utilisation d'une fiche de suivi de formation AM.</p>		Durant la formation
---	---	--	---------------------

3 - SUIVI & BILAN

<ul style="list-style-type: none">Synthétiser les atouts et les freins du stagiairePorter les conclusions à la connaissance de la personne prescriptrice	<ul style="list-style-type: none">Rédiger un compte rendu écrit des capacités du stagiaire et de sa progressionEchanger sur le déroulement de la formation		En fin de formation
---	---	--	---------------------



Pré requis :

Sur préconisation post Bilan Mobilité
Avoir obtenu l'ASSR 1 ou 2 ou l'ASR
Fiche de liaison

Outils pédagogiques :

- . Entretien individuel
- . Pédagogie adaptée
- . Leçons de conduite individuel
- . Voiture sans permis

Délai et lieux de réalisation :

En fonction des plannings de formation
Intervention à Aurillac - Possibilité de récupérer au domicile sur Aurillac

Nombre d'heures :

En fonction de l'évaluation de conduite

Justificatifs :

- Feuille d'émargement
- Bilan individualisé
- Fiche de suivi
- Fiche de suivi AM

Tarifs : Forfait 10.00 € TTC / 1h00



04 71 43 07 20

www.afapca.fr
autoecole@afapca.fr

SIRET : 397 733 015 00101

Agrément : 1 23 015 000 10



Cofinancé par
l'Union européenne

Contenu de la formation conduite

SEQUENCE 1

Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite

30 minutes

Sous Compétences

Expression et échanges sur le respect des règles :

- Signalisation
- Règles de circulation

Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière :

- Vitesse
- Consommation d'alcool et d'autres produits
- Utilisation de distracteurs
- Dangers de la pratique du rodéo motorisé

Echanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur

SEQUENCE 2

Formation à la conduite hors circulation

1h minimum

Sous Compétences

La connaissance des principaux organes du véhicule (quadricycle)

Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité

La maîtrise technique du véhicule hors circulation

- Position de conduite
- Réglage du siège, volant et rétroviseurs
- Démarrage et arrêt du véhicule
- Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule
- Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours (importance du regard)
- Manœuvres de freinage et d'évitement

SEQUENCE 3

Code de la route

30 minutes

Sous Compétences

La signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle

Les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle

- Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Franchissement d'intersections et régime de priorité

SEQUENCE 4

Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique

3h minimum

Sous Compétences

Démarrer le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation

Ralentir et immobiliser le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter

S'arrêter et stationner avec un quadricycle léger à moteur

Rechercher les indices utiles

Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées

Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances

Négocier un virage
Adopter une trajectoire sécurisée

Choisir la position sur la chaussée

SEQUENCE 5

Sensibilisation aux risques

1h minimum

Sous Compétences

Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules

Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore)

Les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore)

Les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets

La vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage

La prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes

L'influence et la pression des pairs sur le comportement futur conducteur

PERMIS AM

Pendant la phase pratique, la conduite s'effectuera en ville (Aurillac et ses alentours), en rase campagne de jour ou de nuit (leçons prises en hiver, selon les périodes d'apprentissage). Une écoute pédagogique sera proposée.

Suite à un bilan en concertation avec le stagiaire pour estimer l'acquisition des 5 séquences, celui-ci pourra obtenir une attestation de suivi de la formation. Cette attestation permet de faire la demande de permis AM via ANTS